

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1540

Artikel: La Turquie est-elle soluble dans l'Union européenne?
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1008838>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Turquie est-elle soluble dans l'Union européenne?

La Turquie sera-t-elle reconnue comme candidate à l'Union européenne? Mieux encore, le compte à rebours du processus d'une adhésion négociée sera-t-il enclenché? Il est vraisemblable qu'à Copenhague les Quinze, sollicités instamment par Recep Tayyip Erdogan, vainqueur des dernières élections, joueront, plus patte de velours que jamais, au jeu du chat et de la souris. Ils ne diront pas «oui mais», ils diront, «oui, mais quand vous aurez...». Valéry Giscard d'Estaing a, sans précaution diplomatique, mit fin à l'hypocrisie du non-dit. Au oui conditionnel, il a opposé un non de principe. Le débat est enfin ouvert. La question est simple: Qu'est-ce que l'Europe? et si l'Europe peut être définie, où sont ses limites, ses frontières, physiques et spirituelles?

Les réponses multiplient les référents. M. Erdogan déclarait «nous sommes déjà européens puisque nous faisons partie de l'OCDE, du Conseil de l'Europe, de l'OTAN». Il aurait pu ajouter le vécu sportif des coupes européennes, la Turquie de l'UEFA! D'autres ont évoqué l'importance des communautés turques intégrées dans les pays européens, notamment en Allemagne, où l'interpénétration aurait déjà eu lieu. Aux liens tissés, certains ajoutent, tel Michel Rocard, des intérêts géostratégiques: les républiques turcophones contrôlent la deuxième réserve de pétrole mondiale. La géopolitique fait aussi de la Turquie laïque et musulmane un pays tampon entre l'Occident et les terres de l'Islam. Pour d'autres la pratique de valeurs reconnues, les droits de l'homme, la démocratie, la tolérance, suffisent pour prétendre au passeport européen. Dans l'amorce du débat tous ces critères sont mêlés comme des pinceaux. L'Europe qui

s'est prouvée en marchant, en se construisant peine à se définir intellectuellement. Si son originalité est de réunir des tempéraments nationaux extrêmement contrastés, où s'arrête ce pouvoir et cette capacité agglutinante? La géographie, l'histoire et les mœurs sont-elles en mesure d'apporter une réponse?

Géographie

L'Europe a été définie comme le promontoire, le cap de l'Asie, d'où le flou, à l'est, de sa démarcation; mais cette délimitation incertaine concerne plus l'Ukraine, la Pologne, la Moldavie que la Turquie. L'Europe est faite de ses massifs alpins, de fleuves puissants qui y trouvent leur source, de mers qui la découpent en dentelles côtières. Si la Turquie participe au peuplement et au partage méditerranéens, ses fleuves sont orientés vers le golfe persique, sa frontière est commune à la Syrie, l'Irak et l'Iran. C'est un pays interface.

Ceux qui réfutent le critère géographique ne le font pas pour des questions de délimitation, mais pour des raisons de principe. La géographie évoque pour eux les errements nationalistes, les interprétations sanglantes des frontières naturelles, du *Lebensraum*, prétexte à la folie des guerres qui, avant d'être mondiales, furent d'abord européennes. L'Union européenne précisément a été le dépassement de l'absoluité des frontières, la prise de conscience que les guerres nationales furent, en fait, des guerres civiles. Mais, on peut répondre que la paix en Europe, après des siècles d'affrontement, est d'abord fondée sur la conviction que dans un espace commun s'est développée une civilisation commune. L'abolition des frontières intereuropéennes ne signifie pas l'effacement de tout rapport à un espace donné. Sans

transposer à l'échelle européenne les mythes barrésiens sur le génie des lieux, l'Europe ne peut pas se définir sans un rapport physique à un lieu de civilisation.

Histoire

Par sa situation exceptionnelle de pays carrefour, la Turquie est un des pays du monde le plus chargé d'histoire. Les grandes civilisations, les grands conquérants s'y sont succédés, y ont laissé leur marque, notamment la Grèce et Rome. Si l'on veut voir, par exemple, ce qu'était un théâtre romain authentique, il faut aller à Aspendos, donc en Turquie. Ce pays a participé à des civilisations qui ont formé aussi notre propre histoire. C'est un de ses liens forts avec l'Europe. L'empire ottoman, dans sa formidable expansion du XIV^e au XVII^e siècle, a conquis, à l'ouest, la Grèce et les Balkans s'avancant jusqu'aux portes de Vienne, y laissant ses marques que les guerres yougoslaves ont révélées. Le conflit avec la Grèce s'apaise, lentement. Mais cette avancée de la paix - qu'il convient de consolider à Chypre notamment - marque plus la fin d'un affrontement que la prise de conscience que la guerre avec la Turquie était une guerre fratricide. Sauf peut-être en Bosnie et au Kosovo parce qu'on se trouve là dans un espace européen. On retrouve alors la donnée géographique.

Mœurs

La laïcité de l'Etat turc est constitutionnellement garantie, mais par un Conseil dominé par l'armée. En fait l'europanisation de la Turquie, voulue par Atatürk a partiellement échoué. La condition de la femme turque n'est pas celle de la femme européenne, même si l'on sait que de la Suède à la Sicile ou au Portugal les mœurs européennes ne sont

pas uniformes. Celui qui pénètre dans la Turquie profonde, comme le marcheur Bernard Olivier¹, sait et sent qu'il n'est pas en Europe, si cela peut être dit sans prétention de supériorité, sans mépris ou exclusion sous-jacente, et avec la réserve que les mœurs évoluent.

La panne diplomatique européenne

La Turquie a, par sa demande d'adhésion, le mérite d'obliger l'Europe à se définir, à distinguer ce qu'est l'alliance fondatrice, de ce que sont les liens de collaboration avec ses grands voisins ou, pour reprendre une distinction de l'ancienne Confédération, de dire qui est Etat membre et qui est Etat associé. Au temps de l'EEE, Jacques Delors imaginait que l'Europe puisse se développer en cercles, allant de l'Union proprement dite, aux pays participant à une partie de l'acquis communautaire, et enfin aux pays avec lesquels les liens sont renforcés. Depuis seule la formule d'adhésion a été développée. Pourtant que ce soit avec la Russie, la Turquie, le Maghreb, l'Europe aurait à définir ses intérêts stratégiques. L'adhésion ne peut pas être sa seule formule de collaboration. L'alliance n'est pas de même nature que la diplomatie. Si cette distinction n'est pas faite l'Union, étant la face politique de l'OTAN, risque de se dissoudre dans un réseau de convenances stratégiques. Quant à la Turquie, elle mérite mieux que des promesses dégoulinantes d'arrière-pensées. Les intérêts communs pourraient être confirmés par un traité concret et sincère. Ce ne serait pas l'éconduire, mais la respecter. ag

¹Bernard Olivier, *Longue marche*, Edition Phébus, 2000.